COMMUNE DE MONTREUX

Rapport-préavis No 20/2016

de la Municipalité au Conseil communal

relatif

à l'octroi d'un crédit budgétaire complémentaire de CHF 110'000.- ainsi que d'une subvention exceptionnelle de CHF 150'000.-, à financer par crédit complémentaire, en faveur de la Fondation du Festival du Rire à Montreux

Date et lieu proposés pour la séance de commission :

le jeudi 7 juillet 2016 à 19 h. 00

à l'avenue des Alpes 18 à Montreux

Table des matières

1 Objet du rapport-préavis 1
2 Historique 1
3 Bilan 2015 2
3.1 Généralités 2
3.2 Rapport d'activités 2
3.3 Comptes 2012-2015 2
3.4 Bilans 3
4 Gouvernance 3
4.1 Propriété de la marque 3
4.2 Conseil de Fondation 3
4.3 Festival 4
5 Visions 4
6 Budget provisoire 2016 5
6.1 Soutien communal 5
7 Conséquences financières 5
8 Développement durable 6
8.1 Social 6
8.2 Economique 6
8.3 Environnemental 6
9 Position de la Municipalité 6
10 Conclusions 7

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

1 Objet du rapport-préavis

Suite à l'adoption, en 2015, du dernier préavis relatif au Montreux Comedy Festival[1], la Municipalité s'était engagée à revenir rapidement devant votre Conseil pour présenter un premier bilan des mesures prises pour la 26e édition ainsi que les perspectives de développement.

Au travers de ce rapport-préavis, la Municipalité souhaite poursuivre les objectifs suivants :

- apporter un bilan de la dernière édition et des mesures prises par le Festival ;
- permettre aux nouveaux membres du Conseil de Fondation de conduire l'analyse demandée et de présenter les propositions adéquates liées à leur mission ;
- allouer à cet effet les montants nécessaires, afin de permettre la consolidation du Festival, d'une part au travers de la prise en charge partielle des frais de location du 2m2c (CHF 198'000.-) et, d'autre part, par une subvention exceptionnelle de CHF 150'000.- destinée à accompagner le Festival dans son évolution.

La Municipalité est consciente qu'il s'agit d'une étape importante dans l'évolution du Festival. Si le chapitre 2 du présent document rappelle le vote de votre Conseil, le chapitre 3 revient sur les éléments chiffrés de la dernière édition, alors que le chapitre 4 montre tout ce qui a été mis en œuvre suite à cette décision, notamment en termes de gouvernance et de gestion. La vision (chapitre 5) et le budget (chapitre 6) se limitent volontairement, dans les chapitres suivants, à l'édition 2016 uniquement.

La Municipalité souhaite en effet laisser au Conseil et à l'organisateur le temps de la réflexion et de la construction, indispensables au développement et à la pérennité du Festival. Elle s'engage à revenir devant votre Conseil d'ici l'été 2017 au plus tard, afin de présenter les conclusions de ces réflexions. La Municipalité estime prématuré de présenter aujourd'hui une vision à moyen ou long terme et préfère avancer étape par étape, la première étant sans aucun doute l'important travail de fond qui attend le nouveau Conseil de Fondation.

2 Historique

Le Montreux Comedy Festival a déjà fait l'objet de nombreux préavis présentés à votre Conseil, dont le dernier tirait un large bilan du Festival. Nous ne reviendrons donc pas sur l'historique du Festival, ni sur le bilan 2011-2014.

Pour mémoire, le 7 octobre 2015, votre Conseil a adopté les conclusions du préavis No 27/2015, avec un amendement qui spécifiait que le versement de la subvention exceptionnelle de CHF 150'000.- était soumis à la condition suspensive que la propriété des marques « Montreux Comedy Festival » et « Montreux Comedy » appartienne à la Fondation du Festival du Rire de Montreux.

[1] Préavis No 27/2015 relatif à l'octroi d'un crédit budgétaire complémentaire de CHF 110'000.- ainsi que d'une subvention exceptionnelle de CHF 150'000.- par an pour 2015 et 2016, à financer par crédit budgétaire complémentaire en 2015 et par le budget ordinaire en 2016, en faveur de la consolidation des développements réalisés par le Montreux Comedy Festival et de son internationalisation.

3 Bilan 2015

3.1 Généralités

La dernière édition a permis la mise en œuvre des premières actions visant à réaliser la vision du Festival telle qu'évoquée dans le préavis No 27/2015.

Le monde de l'humour, comme celui de la musique avant lui, se globalise. Les acteurs sont internationaux et même si le festival fait partie des leaders en francophonie, ignorer le monde anglophone dans l'humour serait une erreur.

L'ouverture d'un gala anglophone a été saluée par la presse et les habitués du Festival. En revanche, il est aussi apparu combien le chemin serait long et difficile pour atteindre la même notoriété dans le monde anglophone que francophone, non seulement en termes de ressources financières mais aussi en termes de reconnaissance auprès d'un public toujours plus sollicité.

3.2 Rapport d'activités

Pour sa 26e édition, le Montreux Comedy Festival a proposé 17 spectacles sur six jours, en 4 langues (français, italien, anglais et russe) ; 80 artistes de 12 pays différents se sont produits devant plus de 9'300 spectateurs. Il y a eu deux diffusions TV en direct sur RTS Deux et TMC (gala de clôture) et six captations de spectacles pour une diffusion future sur RTS, TMC, NT1 et Comédie. Le Festival a également mis en place une plateforme sur le site MYTF1.FR ou WAT TV.

Outre les galas d'ouverture et de clôture, le Festival a organisé les premiers galas internationaux Jokenation présentant les meilleures jeunes humoristes actuels, l'un en anglais et l'autre en français. La salle dédiée au Stand Up a également fait la part belle à l'humour allophone, soit l'anglais, l'allemand et l'italien. Les autres salles ont permis de découvrir toutes les formes d'humour, même le meilleur du web, et les professionnels du divertissement ont eu tout loisir de réseauter et d'échanger, notamment lors de conférences et de soirées organisées spécialement pour eux.

A nouveau, l'activité sur les réseaux sociaux a été très intense, avec 41 millions de vues sur Internet, 60'000 followers sur Twitter, 139'000 fans sur Facebook, 91'000 abonnés sur la chaîne YouTube. Par ailleurs, le Festival a poursuivi le développement des canaux anglophones, notamment sur Twitter et Facebook.

3.3 Comptes 2012-2015

Le tableau détaillé des comptes non révisés est présenté en fin du rapport-préavis, annexe II.

	2012		2013		2014		2015	
RECETTES								
Recettes publiques	599'286.00	21.6%	557'140.00	19.3%	651'710.00	19.5%	754'670.00	22.5%
Recettes privées	1'390'291.00	50.1%	1'403'369.35	48.6%	1'780'360.00	53.4%	1'727'369.00	51.6%
Recettes propres	657'062.00	23.7%	676'329.00	23.4%	631'827.00	18.9%	634'659.00	19.0%
Droits TV	129'800.00	4.7%	252'620.65	8.7%	270'925.00	8.1%	230'385.00	6.9%
Total CAF:	**2'776'439.00**	**100%**	**2'889'459.00**	**100%**	**3'334'822.00**	**100%**	**3'347'083.00**	**100%**
Recap. Préavis 24/2011	130'000.00		-		-		-	
Total encaissements:	**2'906'439.00**		**2'889'459.00**		**3'334'822.00**		**3'347'083.00**	

	2012		2013		2014		2015	
CHARGES								
Frais d'exploitation	-1'081'831.00	39.3%	-1'207'933.00	41.9%	-1'579'832.00	47.4%	-1'617'745.00	48.3%
Communication	-1'346'589.00	49.0%	-1'376'590.00	47.7%	-1'402'481.00	42.1%	-1'353'271.00	40.4%
Hono. D'organisation	-188'015.00	6.8%	-188'208.00	6.5%	-207'510.00	6.2%	-240'725.00	7.2%
Frais admin/TVA	-133'173.00	4.8%	-112'553.00	3.9%	-144'455.76	4.3%	-135'726.00	4.1%
Total liées à manifestation	**-2'749'608.00**	**100%**	**-2'885'284.00**	**100%**	**-3'334'278.76**	**100%**	**-3'347'467.00**	**100%**
Redressement impôt source et TVA	-128'872.00						-	
Total dépenses:	**-2'878'480.00**		**-2'885'284.00**		**-3'334'278.76**		**-3'347'467.00**	
Bénéfice/perte	**27'959.00**		**4'175.00**		**543.24**		**-384.00**	

Le montant de CHF 150'000.- accepté par votre Conseil sous réserve de la cession des marques est intégré dans les recettes publiques.

3.4 Bilans

Certains développements ont été activés au bilan pour une somme de CHF 139'000.-. Les fonds propres s'élèvent à CHF 20'261.59 au 31 décembre 2015. La principale faiblesse du Festival reste son manque de réserves et l'extrême fragilité de ses fonds propres, en regard d'un budget moyen de plus de CHF 3 millions.

4 Gouvernance

4.1 Propriété de la marque

Un acte de cession de toutes les marques du Festival en faveur de la Fondation a été signé avec la société de production le 17 décembre 2015. Les changements sont encore en cours auprès des organismes concernés, en particulier auprès de l'Institut fédéral de la propriété intellectuelle.

4.2 Conseil de Fondation

Après plusieurs années passées au sein du Conseil de Fondation, certains membres ont souhaité céder leur place. Ce fut pour Grégoire Furrer, fondateur du Festival, l'opportunité de recomposer le Conseil et de le doter de nouvelles compétences, disponibles et enclines à relever les nombreux défis qui s'annoncent.

Il sera désormais présidé par M. Élie Vannier[2] et sera composé de MM. Pierre-Alain Cardinaux, Yves Depallens, Jean-Baptiste Piemontesi, Jean-Jacques Miauton, Philippe Gex, Antoine Lakah, Fathi Derder et Grégoire Furrer.

Pour fonctionner, le Festival doit pouvoir s'appuyer sur deux jambes : une fondation qui assure son ancrage local, et notamment les relations avec les Autorités, et un producteur privé qui assure la programmation artistique et l'organisation du Festival.

[2] Juriste de formation, il a commencé sa carrière comme journaliste et a dirigé l'information d'Antenne 2, avant d'orienter sa carrière vers les affaires. Dirigeant dans l'industrie, la banque d'affaires et le commerce, il se consacre aujourd'hui à son rôle de Président ou d'administrateur de sociétés en Europe et en Asie. Il est aussi Professeur invité de droit international à Peking University, en Chine.

Les principaux chantiers du Festival sont nombreux:

- prise de fonction et appropriation de leurs rôles par le nouveau Président et les nouveaux membres du Conseil de Fondation ;
- analyse et, cas échéant, redéfinition des rôles, des responsabilités et des relations entre la Fondation et l'organisateur (GF Productions SA) ;
- poursuite du développement à l'international ;
- renforcement du Festival au niveau local, respectivement pour son public régional ;
- changement des dates du Festival et adaptation du concept en fonction des travaux du 2m2c.

4.3 Festival

Au niveau de l'organisation, les mesures suivantes ont été prises :

- *programmation et production* : engagement d'une directrice exécutive internationale en la personne de Chloée Coqterre, parfaitement anglophone, ainsi que d'un co-directeur et conseiller artistique en la personne de Jean-Luc Barbezat, chargé d'ancrer le Festival au niveau local ;
- *communication et site internet* : développement de la communication anglophone du Festival avec l'engagement d'un « web publisher » ;
- *accueil et logistique* : mise en place d'une structure d'accueil adéquate ; équipe dédiée, nuitées, frais de voyages pour accueillir des artistes venant du monde entier (France, Belgique, Québec, Afrique francophone et anglophone, Asie, Etats-Unis, Moyen-Orient) ;
- *infrastructure et technique* : déploiement du Festival dans le 2m2c avec l'utilisation de nouveaux lieux (B7, A1, A400, foyer A3), élément qui sera également réétudié pour l'avenir.

La nouvelle direction a pour buts :

- d'assurer le management quotidien du Festival ;
- d'ancrer localement le Festival ;
- de développer le public local, les salles et infrastructures ;
- de réfléchir aux synergies possibles avec les autres acteurs de la Commune, comme la Saison Culturelle et les autres festivals.

Il est à noter que l'équipe du Comedy Festival a initié un projet de billetterie commune pour tous les acteurs montreusiens et y contribue fortement.

En parallèle, une réflexion est menée sur les dates du Festival, la période de Noël étant saturée: hôtels pleins, ville très fréquentée grâce au Marché de Noël, concurrence totale en termes de spectacles et artistes sur-sollicités. Un déménagement au printemps est à l'étude pour 2018.

5 Visions

Pour soutenir la croissance du Festival et permettre à ce dernier non seulement de garder sa place de leader en francophonie mais aussi de poursuivre son évolution, en particulier dans les pays anglophones, l'organisateur a l'ambition de poursuivre ses efforts sur trois axes principaux, soit l'ancrage du Festival à Montreux (par exemple par une animation au niveau B4 du 2m2c pour créer un Festival OFF à destination du public local), l'internationalisation et la promotion des jeunes talents.

Le Conseil de Fondation partage cette vision. Il souhaite néanmoins pouvoir en rediscuter en détail avec l'organisateur et redéfinir avec précision les priorités, engagements et responsabilités de chacun.

La Municipalité ne peut donc, en l'état, présenter à votre Conseil les conclusions de cet important travail, qui sera initié dès la mi-juin 2016. Comme annoncé en introduction, elle reviendra devant vous d'ici l'été 2017 avec un document précisant les tenants et aboutissants. Elle souhaite toutefois vous présenter le budget 2016 en l'état, tel que connu début juin 2016, afin de vous informer sur les orientations prises, en rappelant néanmoins que les chiffres restent provisoires et seront modifiés ces prochains mois.

6 Budget provisoire 2016

Le budget provisoire détaillé est présenté en annexe III et tient compte des montants demandés à votre Conseil dans le présent rapport-préavis. Il présente un résultat équilibré, qui pourrait toutefois se péjorer en raison des difficultés à trouver les partenaires financiers attendus.

6.1 Soutien communal

Comme expliqué dans le préavis No 27/2015, la Municipalité entend poursuivre son soutien aux développements du Festival, notamment en ce qui concerne la prise en charge des coûts d'infrastructures et le soutien ponctuel à son développement.

En 2016, les charges liées à la location de la salle, des infrastructures et des moyens techniques s'élevaient à CHF 383'181.-, budgétées à CHF 380'000.- pour 2016. Conformément au préavis No 27/2015, la Municipalité souhaite maintenir son soutien pour les éditions à venir (CHF 198'000.-).

La Municipalité est convaincue que les nouvelles initiatives du Comedy doivent être accompagnées d'une communication spécifique, afin d'atteindre les objectifs attendus. Dès lors, elle vous propose de maintenir le montant de CHF 20'000.-.

Enfin, la Municipalité propose à votre Conseil de reconduire, pour 2016, la subvention exceptionnelle de CHF 150'000.-, comme demandé dans le cadre du préavis No 27/2015, afin d'organiser le Festival en décembre 2016 et définir la nouvelle stratégie présentée au point 4. Les chantiers annoncés demanderont en effet un important travail, tant sur la forme (gouvernance) que sur le fond (artistique), et plusieurs éditions du Festival seront sans doute nécessaires pour les mener à terme.

En synthèse, le financement du soutien communal demandé à votre Conseil peut donc se résumer ainsi (CHF) :

Exploitation	**Type**	**2015**	**2016**
150.3653.00	Frais de création	100'000.-	100'000.-
150.3653.01	Frais d'occupation du 2m2c	198'000.-	198'000.-
150.3653.08	Aide à la communication	20'000.-	20'000.-
Total :		**318'000.-**	**318'000.-**
Bilan			
9281.180	Subvention exceptionnelle par provision	150'000.-	150'000.-
Total :		**150'000.-**	**150'000.-**

7 Conséquences financières

Au 31 mai 2016, les fonds disponibles en trésorerie s'élevaient à CHF 12 millions. Le total des emprunts bancaires est de CHF 45 millions.

Enfin, les comptes communaux seront affectés au bilan par le biais d'un prélèvement d'un montant de CHF 150'000.- sur la provision 9281.180 pour l'exercice 2016, dont le solde disponible au 31 décembre 2015 s'élevait à CHF 1'260'001.- .

8 Développement durable

8.1 Social

La culture participe à une vie harmonieuse en société : le maintien et le développement de structures culturelles sur Montreux et sa région sont donc essentiels. Mais la culture, et le Montreux Comedy y participe, doit aussi être accessible à des prix abordables, tout en osant se démarquer. Les collectivités publiques doivent s'engager de manière partenariale, en complément des soutiens privés indispensables, mais en particulier pour assurer les conditions-cadres utiles au développement de la culture au profit de toutes et tous. Enfin, le Montreux Comedy favorise clairement la mixité, tant au niveau des générations qu'au niveau des origines, en particulier par les événements délocalisés et par l'audience mondiale des réseaux sociaux.

8.2 Economique

Les structures culturelles sont aussi des acteurs économiques. Elles « consomment », en commandant diverses prestations à d'autres entreprises, tant dans les secteurs de l'accueil que de la technique. Elles « rapportent », par l'ensemble des dépenses induites par les spectateurs (repas avant ou après le spectacle, nuitée éventuelle, autres achats, etc.), sans parler de leur importante contribution à la promotion générale de Montreux comme ville accueillante, active et de cultures. Cela participe ainsi directement aux autres efforts menés notamment par Montreux-Vevey Tourisme.

8.3 Environnemental

Le fait d'organiser à Montreux divers événements culturels de qualité évite aux spectateurs montreusiens de se déplacer trop loin. Par ailleurs, diverses solutions via les transports en commun ont été mises en place tant pour les déplacements des artistes que des spectateurs d'autres régions pour le Festival lui-même, alors qu'une partie non négligeable du Comedy reste, durant toute l'année et sans déplacements, à la portée des internautes.

9 Position de la Municipalité

La Municipalité reste convaincue que le Comedy Festival est à une étape importante de son évolution. La vision proposée dans le préavis 2015 reste pertinente et complètement d'actualité. Les réactions de votre Conseil ont été entendues par la Fondation, qui a repris la propriété des marques et entrepris d'importantes modifications dans sa gouvernance. L'enjeu est désormais de donner les moyens à la Fondation de mettre en œuvre l'évolution du Festival.

Comme annoncé en introduction, la Municipalité, représentée au sein du Conseil de Fondation, souhaite que les réflexions et les actions menées permettent de redéfinir les relations entre dite Fondation et le fondateur, au travers de sa société de production. Ces liens doivent permettre de consolider les rôles et responsabilités des acteurs, en utilisant de manière adéquate les compétences de chacun. La Municipalité est persuadée que les réflexions à venir consolideront les deux entités en présence dans le but de faire évoluer et pérenniser le Montreux Comedy Festival.

10 Conclusions

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTREUX

vu le rapport-préavis No 20/2016 de la Municipalité du 10 juin 2016 au Conseil communal relatif à l'octroi d'un crédit budgétaire complémentaire de CHF 110'000.- ainsi que d'une subvention exceptionnelle de CHF 150'000.-, à financer par crédit complémentaire, en faveur de la Fondation du Festival du Rire de Montreux

ouï le rapport de la commission chargée d'examiner cette affaire,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

1. de prendre acte du présent rapport-préavis ;
2. d'autoriser la Municipalité à apporter un soutien complémentaire au Montreux Comedy Festival en octroyant un crédit complémentaire de CHF 110'000.- ainsi qu'une subvention exceptionnelle de CHF 150'000.- en faveur de la Fondation du Festival du Rire de Montreux;
3. d'allouer en 2016 une subvention complémentaire en faveur de la Fondation du Festival du Rire de Montreux d'un montant de CHF 110'000.- ;
4. de voter à cet effet un crédit complémentaire de CHF 110'000.- au budget 2016 sur les comptes suivants :
    a. Compte 150.3653.01 *«Frais de location»* CHF 90'000.-
    b. Compte 150.3653.08 *«Frais de communication»* CHF 20'000.-
5. de porter ces montants au budget 2017 ;
6. d'allouer en 2016 une subvention exceptionnelle, complémentaire à la subvention existante, d'un montant annuel de CHF 150'000.- ;
7. de voter à cet effet un crédit complémentaire de CHF 150'000.- au budget 2016 sur le compte 150.3653.00 « *Subventions »* ;
8. d'amortir cette dépense par le compte de bilan 9281.180 *« Participation à des institutions et manifestations à caractère public »* et de porter à cet effet au budget 2016 un montant complémentaire de CHF 150'000.- au compte 150.4801 *« Prélèvement à provision »* ;
9. d'autoriser la Municipalité à signer tous actes ou conventions en rapport avec cet objet.

Ainsi adopté le 10 juin 2016

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic Le secrétaire

L. Wehrli L.S. O. Rapin

Annexe(s) : ment.

Délégation municipale : M. Jean-Baptiste Piemontesi, Conseiller municipal

ANNEXE I : fréquentation 2008-2015, prévisions 2016-2018

En rouge : les chiffres mentionnés dans les préavis 07/2010 et 27/2015.

En bleu : les chiffres estimés pour les trois prochaines éditions.

			25ème				
Montreux	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**
Auditorium Stravinski (1600 p.)	4'800	4'800	4'800	6'400	6'400	6'400	6'400
- configuration gala	(3)	(3)	(3)	(4)	(4)	(4)	(4)
Comedy Club by Dorier (2m2c) - 400 places	3'600	3'600	4'000	2'400	4'000	4'000	4'000
	(9)	(9)	(10)	(6)	(10)	(10)	(10)
	1'500			*4'000*			
	(6)			*(10)*			
Stand up club (2m2c) - 100 places		400	400	400	600	800	800
		(4)	(4)	(4)	(6)	(8)	(8)
Autres lieux			2'523	1'323	3'000	3'000	5'046
			(4)	(1)	(5)	(5)	(6)
				2'523			
				(4)			
Cinéma Hollywood (246 p.)	1'722	1'722	1'230	0			
	(7)	(7)	(5)				
	738			*1230*			
	(3)			*(5)*			
Spectacles Montreux :	19	23	22	14	25	27	28
	13			*27*			
Nb. de spectateurs potentiels:*	*10'122*	*10'522*	*10'430*	*10'523*	*14'000*	*14'200*	*16'246*
	9'038			*14'553*			
Pourcentage du total (%):	*90.05%*	*90.40%*	*99.14%*	*86.76%*	*88.69%*	*88.83%*	*85.33%*
	78.09%			*87.73%*			
Vevey							
Théâtre de Vevey : 758 p.	758	758	-	1'516	1'516	1'516	2'274
	(1)	(1)		(2)	(2)	(2)	(3)
	1'500						
	(2)						
Théâtre de la Grenette : 90 p.	360	360	90	90	270	270	270
	(4)	(4)	(1)	(1)	(3)	(3)	(3)
	270			*270*			
	(3)			*(3)*			
Cinéma Rex : 250 p.	-	-	-	0			250
							(1)
	750			*250*			
	(3)			*(1)*			
Spectacles Vevey :	*5*	*5*	*1*	3	*5*	*5*	*7*
	8			*6*			
Nb. de spectateurs potentiels:*	*1'118*	*1'118*	*90*	*1'606*	*1'786*	*1'786*	*2'794*
	2'536			*2'036*			
Pourcentage du total (%):	*9.95%*	*9.60%*	*0.86%*	*13.24%*	*11.31%*	*11.17%*	*14.67%*
Total spectacles :	***21***	***28***	***23***	***17***	***30***	***32***	***35***
Total spectateurs potentiels*:	***11'240***	***11'640***	***10'520***	***12'129***	***15'786***	***15'986***	***19'040***
	11'574			***16'589***			
Fréquentation réelle :	*10'902*	*11'290*	*12'652*	*9'316*			

* Cette évaluation est basée sur une jauge remplie à 100%; il s'agit donc du public potentiel et non du public attendu.

() nombre de représentation

L'objectif est de franchir la barre des 20'000 spectateurs pour le 30e anniversaire en 2019.

ANNEXE II : comptes détaillés 2012-2015 (CHF TTC)

Intitulé	2012	2013	2014	2015
Nbre de spectacles festival	21	28	23	17
Nbre de spectateurs festival	10'902	11'290	12'652	9'316

RECETTES	2012	2013	2014	2015**
- subv. Montreux (prise en charge 2m2c)	108'000	108'000	108'000	183'333
- subv. FSCM (Saison pdt MCF)	20'000	20'000	20'000	20'000
- subv. FSCM (prise en charge 2m2c pdt MCF)	68'840	68'840	78'840	0
- subv. Montreux	100'000	100'000	100'000	100'000
- subv. Montreux (communication)	0	0	0	20'000
- subv. Montreux préavis 27/2015	0	0	0	150'000
- subv. Montreux préavis 24/2011	130'000	0	0	0
- subv. Montreux Parking+soirée officielle	9'446	2'300	11'870	7'830
- subv. Fonds culturel Riviera	100'000	100'000	100'000	100'000
- subv. Vevey	23'000	18'000	13'000	10'000
- subv. Canton de Vaud	150'000	120'000	100'000	0
- subventions spéciales "25ème" Fonds Culturel, Ville de Montreux	0	0	100'000	0
- subv. Loterie	80'000	70'000	60'000	70'000
- subv. Taxe de séjour	35'000	40'000	45'000	70'000
- subv. Casino Barrière	0	0	100'000	0
- Résultat Saison Culturelle (hors MCF)	5'119	-35'815	2'828	55'475
- sponsoring	326'721	440'990	569'765	515'944
- sponsoring 2m2c	55'000	55'000	55'000	55'000
- sponsoring Dorier*	0	135'166	178'917	127'690
- apport TSR/Le Matin*	950'000	950'000	950'000	950'000
- billetterie	294'147	296'849	455'211	297'400
- Comedy Club Lausanne	5'867	7'360	3'934	2'520
- produits divers	150'170	0	0	139'000
- repas de soutien	35'354	0	0	0
- F&B	127'547	173'153	187'720	140'264
- droits TV	129'800	252'621	270'925	230'385
- prêt FET	0	100'000	0	0
- produits financiers	2'428	2'162	2'730	8'735
Total recettes :	***2'906'439***	***3'024'625***	***3'513'739***	***3'253'576***

CHARGES	**2012**	**2013**	**2014**	**2015****
- prestations artistiques	305'574	233'418	269'016	283'765
- accueil artistes	269'745	307'780	308'121	333'099
- frais billetterie	28'848	23'348	21'722	33'688
- communication et publicité	396'589	426'590	452'481	385'224
- web tv	0	23'034	16'752	18'047
- invest. Comedy Club	10'602	96'724	139'282	12'521
- invest. Awards/Comedy Contest	38'133	26'364	30'086	0
- invest. Market/Emmy's	13'427	0	0	0
- invest. Cinéma	8'550	10'972	10'439	0
- invest. Contest et soirées anglophones	0	52'606	83'731	221'477
- invest. Comedy@you	0	9'283	18'566	2'014
- animation 25ème (Gerra)	0	0	154'236	0
- repas de soutien	27'366	0	0	0
- contreprest. TSR + Le Matin*	950'000	950'000	950'000	950'000
- F&B	77'285	108'862	137'175	93'592
- logistique	31'353	39'054	111'371	132'901
- secrétariat fondation (y compris charges sociales)	20'000	20'000	20'000	20'000
- location salles et infra.	206'700	207'500	201'840	195'884
- location infrastructure Dorier*	0	135'166	178'917	127'690
- technique	52'488	40'431	52'351	59'607
- électricité 2m2c	5'000	6'620	4'820	3'000
- IT (2m2c)	*20'000*	*21'936*	*20'324*	25'000
- honoraires production / direction artistique (y compris charges sociales)	168'015	168'208	187'510	220'725
- amortissement FET	0	0	22'000	11'000
- rembt marques MCF	0	0	0	44
- frais de gestion/admin	41'954	28'688	36'924.45	14'488.00
- honoraires fiduciaire	30'664	30'563	29'685	30'174
- loyer bureau	4'131	16'272	16'200	23'034
- TVA	42'701	35'501	33'150	39'823
- charges except/perte change	483	1'530	6'497	17'163
- redressement TVA+IS	128'872	0	0	0
Total charges :	***2'878'480***	***3'020'449***	***3'513'195***	***3'253'960***

Bénéfice/perte :	**27'959**	**4'175**	**543**	**-384**

* Ces montants sont à titre indicatif. Ils ne figurent pas au bilan, s'agissant d'un échange de prestation

** Chiffres provisoires, les comptes n'étant ni révisés ni adoptés

ANNEXE III : budget provisoire 2016 (CHF TTC)

RECETTES	**2016**
- subvention Montreux (location 2m2c)	198'000.00
- subvention Montreux (charges artistiques)	250'000.00
- subvention Montreux (communication)	20'000.00
- subvention Montreux (apéro officiel et parking)	7'500.00
- subvention Fonds culturel Riviera	100'000.00
- subvention Loterie	70'000.00
- subvention Taxe de séjour	70'000.00
- subvention Vevey	10'000.00
- subvention MVT	32'405.00
- sponsoring 2m2c	55'000.00
- sponsoring Dorier	120'000.00
- nouvelles recettes (Présence Suisse, Sommet de l'humour, Pro Helvetia etc.)	135'000.00
- sponsoring	655'000.00
- billetterie	400'000.00
- F&B	150'000.00
- droits TV	250'000.00
- recettes exceptionnelle (activation), bénéfice Saison	65'000.00
- apports prod. TV + Le Matin	950'000.00
Total recettes :	***3'537'905.00***

CHARGES	
- prestations artistiques	-295'000.00
- accueil artistes et caravane	-340'000.00
- frais billetterie	-90'000.00
- communication et publicité	-380'000.00
- web tv	-30'000.00
- nouvelles initiatives	-255'000.00
- contreprestation prod. TV + Le Matin	-950'000.00
- F&B (sponsoring, hospitality)	-100'000.00
- logistique	-138'000.00
- secrétariat Fondation	-20'000.00
- location salles et infrastructures (yc Dorier)	-380'000.00
- IT, électricité 2m2c	-25'000.00
- technique festival de base	-60'000.00
- pack lumière adapté	-60'000.00
- production / secr. gén.	-240'000.00
- remboursement prêt FET	-20'000.00
- remboursement Marques MCF	-14'400.00
- frais de gestion/production	-90'000.00
- TVA	-40'000.00
- divers et réserves	-10'000.00
Total charges :	***-3'537'400.00***
RESULTAT	**505.00**